

En 2022, la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) s'élève à 235,8 milliards d'euros, soit 8,9 % du produit intérieur brut (PIB). Elle augmente de 3,9 % après une hausse de 7,8 % en 2021, dans un contexte de rebond à la suite de la survenue de l'épidémie de Covid-19 en 2020. Soutenue par la consommation de médicaments, la CSBM reste également dynamique en volume en 2022 (+1,8 % après +8,1 % en 2021). Dans un contexte général d'inflation, le prix de la CSBM repart à la hausse en 2022 (+2,1 % après -0,3 % en 2021) ; néanmoins, cette augmentation demeure inférieure à l'inflation enregistrée dans l'ensemble de l'économie en 2022.

### En 2022, la CSBM ralentit, mais reste dynamique

En 2022, la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) ralentit (+3,9 % après +7,8 %) pour s'établir à 235,8 milliards d'euros (tableau 1), soit une dépense moyenne de 3475 euros par habitant. Cette évolution est portée aussi bien par une hausse des prix (+2,1 %) que de volume (+1,8 %).

Entre 2010 et 2019, la croissance de la CSBM s'élevait en moyenne à 2,0 % par an. Elle était intégralement portée par celles des volumes, les prix reculant légèrement sur la période. En 2020, le CBSM chute en volume avec le déclenchement de la crise sanitaire (-4,4 %), l'activité de certains secteurs de soins de ville s'étant quasiment arrêtée lors du 1<sup>er</sup> confinement de mars à mai 2020. Dans le même temps, les prix se sont fortement appréciés (+6,3 %) du fait des mesures exceptionnelles de soutien à l'ensemble des secteurs. En 2021, la reprise d'activité se traduit par un fort rebond de la CSBM en volume (+8,1 %).

La CSBM comprend :

- la consommation de soins hospitaliers, y compris la totalité des honoraires perçus par les médecins libéraux en établissements privés, les consultations externes en établissement public et les médicaments et biens médicaux en sus consommés en établissement (graphique 1), pour 48,7 % du total (fiche 4) ;

- la consommation de soins de ville, c'est-à-dire les soins médicaux et paramédicaux en cabinet libéral, en dispensaire, les dépenses de laboratoires de biologie médicale et les cures thermales, pour 26,4 % du total (fiches 6 à 12) ;
- la consommation de médicaments en ambulatoire, pour 13,9 % du total (fiche 13) ;
- la consommation d'autres biens médicaux en ambulatoire, pour 8,5 % du total (fiches 15 et 16) ;
- la consommation de transports sanitaires, pour 2,5 % du total (fiche 11).

À l'inverse, la CSBM ne comprend pas les dépenses de prévention. En particulier, elle ne comprend donc ni les dépenses de tests, ni les dépenses de vaccination engagée dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19.

En 2022, la part de la CSBM dans le PIB diminue légèrement de 0,1 point à 8,9 %, celui-ci étant plus dynamique que la CSBM en 2022<sup>1</sup>. De même, la part de la CSBM dans la consommation effective des ménages diminue légèrement, de 0,3 point par rapport à l'année précédente, et atteint 12,9 % en 2022. Ces ratios demeurent à un niveau bien plus élevé qu'avant la crise sanitaire de 2020. Ainsi, en 2019, la CSBM représentait 8,5 % du PIB, et 12,4 % de la consommation effective des ménages.

<sup>1</sup> Le PIB augmente de 5,5 % en valeur en 2022 (après +8,0 % en 2021).

**Tableau 1** Consommation de soins et de biens médicaux

En millions d'euros courants

	2012	2020	2021	2022	Évolution 21/22 (en %)	Contribution 2022 (en points)
<b>Soins hospitaliers</b>	<b>84 706</b>	<b>103 270</b>	<b>110 165</b>	<b>114 862</b>	<b>4,3</b>	<b>2,1</b>
Secteur public	64 846	79 797	84 916	88 700	4,5	1,7
Secteur privé	19 860	23 473	25 249	26 163	3,6	0,4
<b>Soins ambulatoires</b>	<b>97 084</b>	<b>107 154</b>	<b>116 762</b>	<b>120 913</b>	<b>3,6</b>	<b>1,8</b>
<i>Soins de ville<sup>1</sup></i>	47 418	54 797	60 288	62 157	3,1	0,8
Soins de médecins et de sages-femmes	20 464	23 031	24 583	25 584	4,1	0,4
Soins d'auxiliaires médicaux	11 587	15 733	17 306	17 822	3,0	0,2
Soins de dentistes	10 745	11 441	13 478	13 824	2,6	0,2
Laboratoires de biologie médicale	4 276	4 455	4 689	4 615	-1,6	0,0
Cures thermales	346	136	231	312	34,7	0,0
<i>Médicaments</i>	32 098	29 831	31 108	32 768	5,3	0,7
<i>Biens médicaux<sup>2</sup></i>	13 497	17 784	19 787	19 978	1,0	0,1
<i>Transports sanitaires</i>	4 071	4 741	5 579	6 009	7,7	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>181 790</b>	<b>210 424</b>	<b>226 927</b>	<b>235 775</b>	<b>3,9</b>	<b>3,9</b>
CSBM (en % du PIB)	8,7	9,1	9,1	8,9		
CSBM (en % de la consommation effective des ménages)	12,6	13,1	13,2	12,9		
Évolution (en %)	2,1	1,6	7,8	3,9		
Prix (en %)	-0,4	6,3	-0,3	2,1		
Volume (en %)	2,5	-4,4	8,1	1,8		

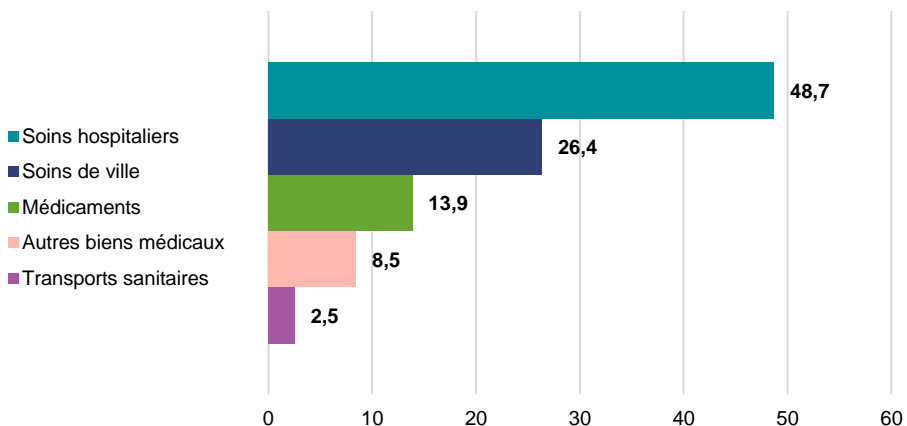
1. Dans les comptes de la santé, les soins de ville ne comprennent ni les honoraires en cliniques privées, ni les dépenses de biens médicaux et de transports sanitaires habituellement inclus dans le concept de soins de ville des régimes d'assurance maladie.

2. Optique, orthèses, prothèses, VHP (véhicules pour personnes handicapées physiques), aliments, matériels, pansements.  
**Lecture** > En 2022, la CSBM progresse de 3,9 % ; les soins hospitaliers augmentent de 4,5 % en un an et contribuent pour 1,7 point à l'évolution de la CSBM en 2022.

**Source** > DREES, comptes de la santé.

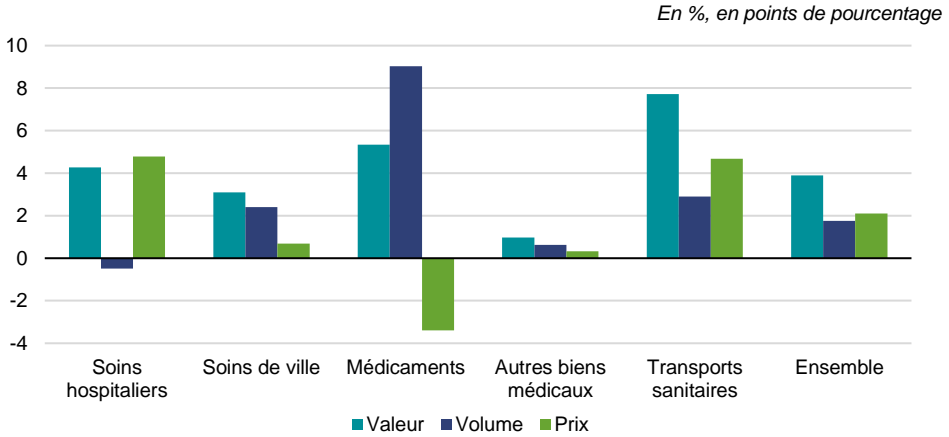
**Graphique 1** Structure de la CSBM en 2022

En %



**Source** > DREES, comptes de la santé.

**Graphique 2** Taux de croissance en valeur, volume et prix pour les principaux postes de la CSBM en 2022



**Lecture** > En 2022, la consommation de transports sanitaires augmente de 7,7 % en valeur. Cette hausse provient d'une augmentation de la consommation en volume de 2,9 % et de son prix de 4,7 %.  
**Sources** > IPC ; CNAM (statistiques mensuelles) ; DREES, comptes de la santé.

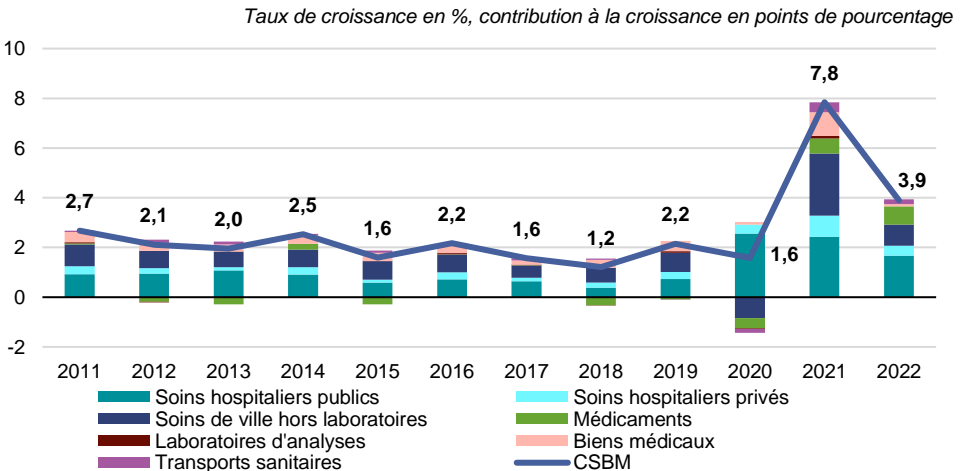
**En 2022, les soins hospitaliers demeurent le premier facteur de croissance de la CSBM en valeur**

Entre 2012 et 2022, la CSBM progresse en moyenne de 2,6 % par an en valeur. Au cours de cette période, les soins hospitaliers constituent le premier facteur de croissance de la CSBM (graphique 3).

En 2022, tous les secteurs contribuent à la croissance de la CSBM en valeur. Les soins hospitaliers

expliquent plus de la moitié de cette croissance (fiche 4) ; l'augmentation des soins hospitaliers en valeur est notamment portée par les salaires à l'hôpital, dans un contexte d'augmentation du point d'indice dans la fonction publique au 1<sup>er</sup> juillet 2022. La consommation de médicaments augmente nettement (+5,3 %) [fiche 5], la hausse en volume (+9,0 %) dominant la baisse des prix (-3,4 %). Les soins de médecins et de sages-femmes augmentent également à un rythme soutenu (fiches 6 et 7), bien qu'en ralentissement après le rebond de 2021.

**Graphique 3** Contribution à la croissance de la CSBM en valeur



**Source** > DREES, comptes de la santé.

**Après le rebond de 2021, l'activité en santé reste dynamique en volume en 2022**

En 2022, l'activité en volume reste dynamique (+1,8 %), excepté pour les soins hospitaliers publics (graphique 4). Cette hausse fait suite à un fort rebond des volumes en 2021 (+8,1 % après - 4,4 % en 2020) en raison de la reprise d'activité permise par l'atténuation de mesures de restriction sanitaire.

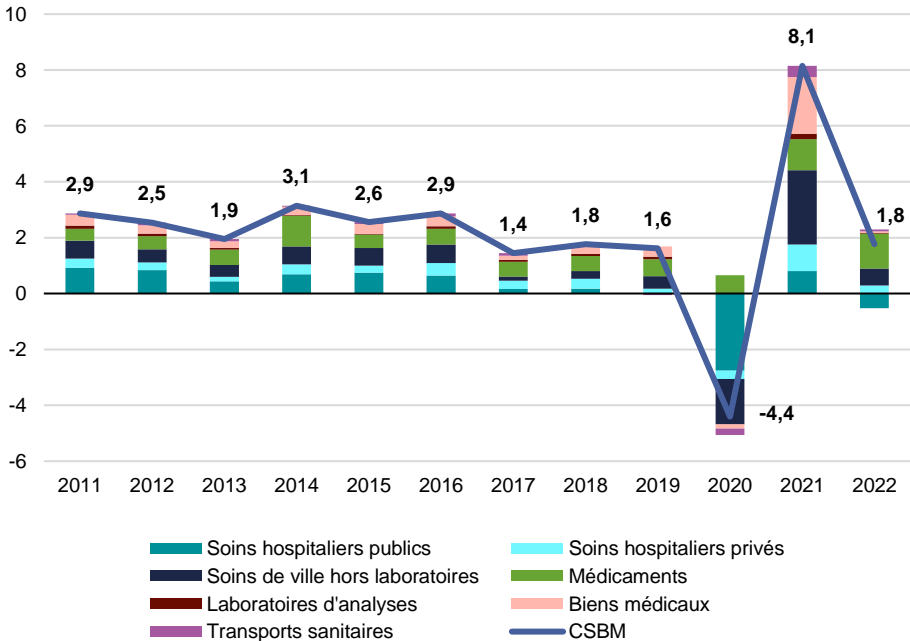
Dans les soins hospitaliers, l'activité diminue en 2022 malgré une hausse du nombre de séjours (effet volume induit par un effet de composition lié aux évolutions différenciées par type de pathologie). Les séjours en réanimation et les affections de l'appareil respiratoire, principaux motifs d'admission pour séjour Covid-19 qui avaient soutenu l'activité en 2020 et 2021 durant la crise sanitaire, se replient et contribuent à la baisse du volume d'activité au sein de l'hôpital public. En revanche, l'activité progresse en volume dans les cliniques privées.

Après un recul global de l'activité en 2020 et un fort rebond en 2021, l'activité des secteurs relevant des soins de ville progressent de nouveau en 2022 en volume (contribution de +0,6 point à la hausse de la CSBM en volume). Les soins de médecins et des auxiliaires médicaux sont les deux principaux contributeurs à cette hausse.

Les médicaments en ambulatoire sont l'un des seuls postes n'ayant pas reculé en volume en 2020 au déclenchement de l'épidémie de Covid-19. Ils progressent fortement en 2021 et 2022 (+9,0 % après +7,8 %). Ce rythme de croissance est bien plus élevé que celui des années précédentes (+3,7 % par an entre 2011 et 2019). Les médicaments en ambulatoire contribuent ainsi pour 1,2 point à la croissance de la CSBM en volume en 2022. Cette hausse est portée par d'importantes progressions de dépenses pour plusieurs classes thérapeutiques, tels que les traitements des cancers, les immunosuppresseurs et les antidiabétiques. Elle s'explique aussi par une progression du nombre de boîtes délivrées : globalement, le nombre de boîtes de médicaments délivrées s'accroît ainsi de 4,5 % en 2022 par rapport à 2021.

**Graphique 4 Contribution à la croissance de la CSBM en volume**

Taux de croissance en %, contribution à la croissance en points de pourcentage



Source > DREES, comptes de la santé.

## Le prix de la CSBM repart à la hausse en 2022

En 2022, le prix de la CSBM augmente de 2,1 % après -0,3 % en 2021 (*graphique 5*). Cette hausse reste néanmoins limitée, au regard du contexte inflationniste général : l'IPC augmente de 5,2 % en 2022 après +0,5 % en 2021.

Le secteur hospitalier contribue pour 2,3 point à la hausse du prix de la CSBM, notamment du fait d'une hausse importante des prix dans le secteur public (+5,9 %). La revalorisation du point d'indice de 3,5 % en juillet 2022 et les mesures exceptionnelles de soutien à l'attractivité dans le secteur public (« mission flash » sur les urgences, revalorisation des gardes et astreintes) contribuent à une hausse de la rémunération des salariés à l'hôpital public en 2022 (+5,5 %) [*fiche 5*].

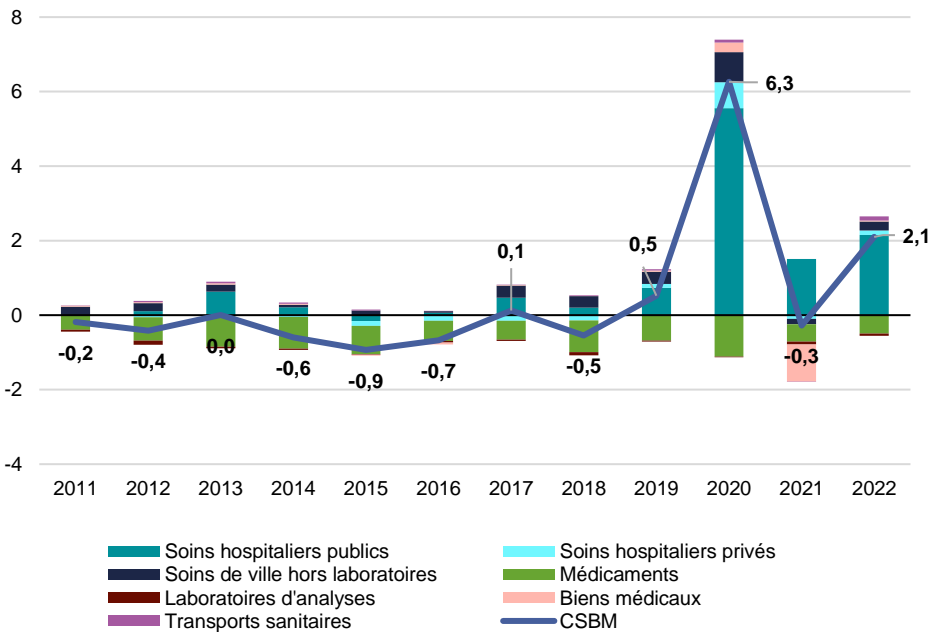
À l'inverse, les soins de ville contribuent peu à la croissance du prix de la CSBM (pour 0,2 point).

En 2022, les biens médicaux ont apporté une contribution positive à l'augmentation des prix, faisant suite à une contribution de -1,0 point en 2021, essentiellement due à la baisse significative du prix des masques.

Les médicaments en ambulatoire contribuent de nouveau à la baisse du prix de la CSBM, principalement sous l'effet de la baisse de prix (-3,4 % en 2022, -4,3 % entre 2011 et 2022 en moyenne annuelle). Cette baisse des prix des médicaments est due en partie à la progression continue des remises conventionnelles (*fiche 13*).

### Graphique 5 Contribution à la croissance de la CSBM en prix

Taux de croissance en %, contribution à la croissance en points de pourcentage



Sources > IPC ; CNAM (statistiques mensuelles) ; DREES, comptes de la santé.